



## Commune de TRIVY

Tel. : 03 85 50 26 49

Mail : [secretariat@trivy.fr](mailto:secretariat@trivy.fr)

### PROCÈS VERBAL N°2 DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT- QUATRE

Le **vendredi 16 février 2024 à 20h00**,

Le conseil municipal de TRIVY s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de sous la Présidence de Mme Chantal WALLUT, Maire.

Présents : WALLUT Chantal, ROZIER Jean-Michel, GIROD Fabien, PERRIER Marie-Claude, DEVIF Laurent, AUBLANC Martine, ROZIER Jean-Claude, CHACHUAT Marie-Thérèse, VIGNERESSE Geneviève et THIEBAUD Marc

Secrétaire de Séance : Madame Marie-Thérèse CHACHUAT

Excusé : EL MAHRAOUI Abdelkhalek

**1 ) Approbation du compte rendu** du dernier conseil .

**2) Délibérations**

- ❖ **Zones AENR** : le 24 janvier s'est tenue une réunion publique concernant le zonage des parcelles potentiellement aménageables en énergie renouvelable.  
Le compte rendu va être envoyé avec la délibération de notre conseil municipal à la préfecture pour validation.
- ❖ **Contrat mutuelle** et prévoyance pour nos agents territoriaux. : le centre de gestion qui gère le personnel de notre collectivité a besoin d'un mandat pour pouvoir lancer des démarches commerciales en vue de négocier un contrat d'adhésion à une mutuelle pour nos agents : cette mutuelle sera obligatoire à compter de 2026 ; et inclura aussi un contrat prévoyance (prise en charge en cas de maladie).
- ❖ **Prime d'inflation** : en janvier il a été acté de verser à nos agents la prime d'inflation suggérée par l'Etat. Il a été décidé de verser la somme de 600 euros, (prorata temporis), pour un temps plein en fonction du salaire annuel. Le Conseil Social Territorial a été informé ; une délibération est nécessaire pour valider cette décision.  
La prime sera versée en mars 2024
- ❖ **Petites créances** : autorisation à donner à la trésorerie pour passer en non-valeur les petites créances : - de 100€ ;
- ❖ **Demande de subvention** : des travaux sont à faire sur le toit de l'Eglise ; des devis ont été demandés à l'entreprise Auray.(13K€) La commune décide avec l'accord du conseil de demander une subvention pour nous aider à la prise en charge des travaux. De même, il est envisagé pour sécuriser la RD41 au niveau de l'arrivée sur Chandon, de poser un radar pédagogique. Une subvention « Amende de police » peut être sollicitée.
- ❖ **Tarif location salle des associations** : modification de la délibération 2023/26 sur tarif : 60€ pour 1 réunion par trimestre



## Commune de TRIVY

Tel. : 03 85 50 26 49

Mail : [secretariat@trivy.fr](mailto:secretariat@trivy.fr)

### 3) Decision

- ❖ **Accord pour les travaux envisagés** : le Conseil donne son accord pour lancer les travaux du toit de l'église qui sont indispensables et urgents. Une étude de plusieurs propositions pour le radar pédagogique est faite pour choisir le meilleur qualité-prix.
- ❖ **Voirie** : le budget qui est alloué pour la ComCom pour 2024 : est de 21000 ;  
Il est proposé d'utiliser cette somme pour aménager le début du chemin de la Vernée qui est régulièrement détérioré et exige des remises en état difficiles.  
Une portion de la route des Perrets est aussi à resuivre et les deux devis reçus correspondent au budget ;
- ❖ **Taux d'imposition résidence secondaire** : le taux voté par la commune en 2019 est de 11,21% : une augmentation est envisageable après information auprès des autres communes.
- ❖ **Tarif de location des salles** : des tarifs ont été mis en place en accord avec les autres communes du RPI. Un tarif intermédiaire est décidé pour une location une fois par trimestre : soit 60€
- ❖ **Un chien** a été tué sur la route sur la commune de Trivy par un véhicule de la DRI ; Ce chien non « pucé » a été emporté chez le vétérinaire de Cluny. Après information sur Panneau Pocket aucun propriétaire ne s'est manifesté : cet animal doit être incinéré : à charge de la commune ; 116.8€
- ❖ **Studio** : le locataire viendra ce lundi pour s'installer : un bail pour logement meuble sera à signer, ainsi qu'un inventaire des meubles et matériel : cout final de ce studio présenté
- ❖ **Sebastien Descaillot** s'est installé près du garage de la commune le dimanche soir pour proposer des pizzas ; Il souhaiterait s'installer devant la salle sous réserve des locations. accord donné, jusqu'au 30 avril (cf la convention)

### 4) Informations

- ❖ Présentation des projets d'investissement et des travaux qui sont envisagés par les bénévoles de la commune : seront validés et chiffrés lors de l'élaboration du budget
- ❖ Dossier l'Amarante : une rencontre avec l'exploitant a eu lieu le 14 février. Une solution amiable est recherchée pour achever ce dossier dans les meilleures conditions pour tous. Attente d'une réponse de l'assureur.
- ❖ Retour sur réunions :  
Etab. public foncier: aide pour permettre aux communes de créer des logements  
Sivos : le problème du bus a été abordé / Réunion budget le 19 fevrier  
Tourisme : travail sur l'amélioration de ce service

Séance levée à 22h00

**Prochaine réunion** : Jeudi 21 mars 2024 à 20h00

Le Maire,  
Chantal WALLUT,